

Le 7 février 2006

Communiqué

Conditions de circulation sur l'Autoroute de la Maurienne /A43 et au Tunnel du Fréjus durant les Jeux Olympiques

En raison des trafics importants attendus durant la période des Jeux Olympiques de Turin, des mesures de gestion du trafic vont être mises en place sur l'Autoroute de la Maurienne/A43 et pour le Tunnel du Routier du Fréjus.

Différents arrêtés préfectoraux vont ainsi réglementer la circulation durant la période du 8 au 27 février 2006 :

- **Le transport des matières dangereuses** sera interdit entre 6 heures et minuit, sur l'Autoroute de la Maurienne/A43 et au tunnel du Fréjus, dans le sens France/Italie, du 8 au 27 février 2006. Les véhicules transportant des matières dangereuses devront obligatoirement transiter par la plate-forme intermodale d'Aiton, où ils devront stationner durant ces périodes d'interdiction.

- **Les poids lourds (+ de 7,5t)** seront interdits dans les deux sens de circulation sur l'Autoroute de la Maurienne/A43 et au tunnel du Fréjus, les week-end des 11 et 12 février, 18 et 19 février, et 25 et 26 février, du samedi à 6h00, jusqu'au dimanche à 22h. En dehors de ces périodes d'interdiction, les poids lourds empruntant l'autoroute de la Maurienne feront l'objet d'une régulation obligatoire sur l'Aire du Rieu Sec.

Les autocars pourront accéder normalement au Tunnel du Fréjus, où ils circuleront, conformément au règlement de circulation, avec une interdistance de 2000 m entre deux autocars. En cas de forte affluence, ils circuleront en convois, escortés par les véhicules et les agents du service de sécurité du tunnel.

Pour les véhicules légers, pas de restriction de circulation, mais il est conseillé aux personnes qui se rendent en Italie pour assister aux épreuves des JO d'anticiper fortement leurs déplacements, et notamment le passage par le Tunnel du Fréjus, l'ouvrage ne pouvant, pour des raisons de sécurité, accueillir qu'un maximum de 400 véhicules/heure. Il convient donc de partir largement en avance, et de s'informer au préalable sur les conditions d'accès aux sites et aux parkings olympiques, qui feront l'objet de contrôles drastiques.

Contact presse : Laurence BRASSAC, 04 79 20 26 84 ou 06 08 76 32 84